

Techniques de travail du métal et autoconstruction d'outils agricoles pour le maraîchage

Objectifs de la formation

S'initier et améliorer ses techniques de découpe, perçage et soudure Savoir construire, entretenir et adapter son matériel Participer à la construction collective d'outils agricoles

Déroulé

Vous souhaitez apprendre une autre alternative pour construire ou adapter les outils de votre ferme, prenez le temps de venir vous former au travail du métal : découpe, perçage, soudure, et repartez avec votre outil !*

*Une participation financière sera demandée pour les pièces commandées pour la fabrication des outils : billonneur, binette, campagnole, grelinette et autre petit outillage agricole.

Dans l'optique de créer une dynamique locale autour de l'autoconstruction, un temps pourra être dédié à l'issue de la première journée de formation aux recensements des besoins d'autoconstruction et en structuration collective pour l'organisation de futurs chantiers collectifs !

Dates, lieux et intervenants

27 févr 2020 La Fabriculture
09:30 - 17:30 (7hrs) 12160 Moyrazès

28 févr 2020 La Fabriculture
09:30 - 17:30 (7hrs) 12160 Moyrazès

Thibaut Gombert, paysan spécialisé dans le travail du métal et l'autoconstruction
Vincent Legris, cogérant de la Fabriculture

Thibaut Gombert, paysan spécialisé dans le travail du métal et l'autoconstruction
Vincent Legris, cogérant de la Fabriculture

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 14/02/2020

Tarifs

Adhérent 280€
Non adhérent 280€
Non agricole 280€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Contactez-nous pour tout autre fond de formation.

Plus de renseignements

Nerea NGFOK
nerea-ngfok@addear12.com
ADDEAR Aveyron
La Maison des Paysans (La Mouline)
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps
Tél. : 05-65-67-44-98
Portable : 07-82-75-81-26
Repas partagé le midi.